

académie
Versailles

direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Essonne
éducation
nationale



Nom de l'école et commune

Ecole élémentaire de Mondétour ORSAY

Procès verbal du Conseil d'école

Année scolaire 2016 -
2017: n°3

Date : le 16/06/2017

Durée : 2h

Présents :

Enseignants : M. Farré, Mme Jaquet, Mme Dewez, Mme Ferreira, Mme Xerri, Mme Maufay, Mme Gillet, Mme Peronnet, Mme Colas Mme Duranteau

RPE : Nathalie, Marjorie, Dhouha, Rattana, Marilyn, Emmanuelle, Vincent

Mairie : M. Missenard

Effectifs :

Effectifs : 236 élèves actuellement

Prévision : 250 élèves prévus à la rentrée 2017

Le seuil d'ouverture d'une classe est fixé à 248 élèves. Il y aura donc comptage à la rentrée en présence de M.l'Inspecteur avec probablement la possibilité d'une 10ème classe ouverte. 3 postes sont parus au mouvement : Ceux de

- Mme Joannon, partie en retraite, poste non-pourvu l'année dernière
- Mme Gillet, qui part à la retraite cette année
- M. Maréchal (détaché en maternelle pendant 2 ans), qui part à la retraite cette année.

Sont nommées :

- Mme Simonian (actuellement en poste en ZEP),
- Mme Gonnet (prioritaire)
- Mme Goulas (prioritaire).

Ces enseignantes sont expérimentées. Quittent l'école Mme Ferreira (remplaçante ZIL), Mme Duranteau (NT2) et Mme Colas (NT2). Restera à nommer un.e enseignant.e pour assurer la décharge de Mme Dewez et M. Farré.

Etude :

Continuité du dispositif existant. Un 5ème parcours va être mis en place qui offrira une 2ème plage (17h-18h) d'horaires pour l'étude. Cette nouveauté résulte des difficultés à recruter dans les autres écoles d'Orsay (Ainsi, les intervenants pourront assurer une plage horaire plus grande donc plus intéressante financièrement. Le créneau 17h-18h est également plus compatible avec les horaires des étudiants qui pourraient assurer l'étude). Les enfants pourront donc aller à l'étude de 16h à 17h ou de 17h à 18h. Mme Gillet et M. Maréchal seraient volontaires pour continuer l'encadrement à l'étude mais les retraités sont payés deux fois moins que les salariés. Le taux de rémunération est fixé nationalement, au moins son seuil minimal. Didier Missenard va demander à Elisabeth Delamoye s'il y a possibilité de revoir les tarifs pour les intervenants à la retraite.

Cantine :

Les effectifs restent élevés. Le SIOM est intervenu à plusieurs reprises pour le traitement des déchets. Les Services Techniques de la mairie ont pris le relai pour le compost. Un 2^{ème} coin jardin va être installé côté cantine (le 1^{er} est dans la cour au pied du bât B). Un système d'alarme sera installé pour éviter les cambriolages à répétition que subit la cantine. Une nouvelle porte va être changée complètement.

Echanges GS-CP :

Les échanges ont eu lieu, les règles de sécurité sont enseignées. Un travail de lecture est réalisé sur le thème du « Loup ». Les GS seront accueillis le 30 juin pour un repas à la cantine côté self. Mr Grelet (psychologue scolaire) et Mme Levrault (RASED) se sont réunis pour formuler un avis sur la composition des classes de CP.

Découverte du collège :

- Le 16 juin : Des élèves de 3ème sont venus présenter des exposés aux CM2. Les CM2 ont pu en profiter pour poser des questions aux collégiens. Cet échange répond bien aux inquiétudes des élèves.

- Le 19 juin : Visite du collège réalisée avec des 4ème. Bilan scolaire réalisé auprès de Mme Petit, la CPE du collège A. Fleming.

- Le 27 juin : Rencontre de Mme Roy (Principale du collège) avec les enseignants du CM2. Discussion sur la constitution des classes.

Les livrets scolaires vont être envoyés par courrier électronique au collège.

Travaux :

Une salle doit être câblée en prévision de l'arrivée éventuelle d'un 10ème enseignant. Par ailleurs, une salle sera aménagée pour prendre en compte les difficultés d'un enfant qui ne peut pas monter les escaliers. Mme Maufay signale que la salle informatique n'est pas utilisable pour le moment. La rénovation de la salle a pourtant été réalisée récemment (matériel d'occasion reconfiguré). Il faudrait que Mr Tangre (service informatique) vienne sur place pour faire un audit du matériel et faire les maintenances / remplacements nécessaires.

Ateliers MISS :

Les ateliers MISS sont trop longs pour les enfants (8h30-17h), mais les enseignants en ont discuté avec la responsable et des créneaux sur des ½ journées sont en prévision. Un autre festival a été privilégié par Mme Dewez (Curiositas organisé par le CNRS).

Echecs :

M. Le maire, David Ros, est venu participer à une partie contre les enfants. Il a failli ne pas gagner.) Il est envisagé d'étendre le dispositif à tous les enfants (mais l'intervenant Marc Quenehen, déjà employé à temps plein par la commune, ne peut pas se rendre plus disponible). Les enseignants sont favorables à condition que cela soit organisé par cycle. Actuellement, c'est 45 minutes par semaine, pour 3 classes. Les échecs continuent au collège et au lycée.

Cross de la ville :

Une seule classe a participé (celle de Mme Jaquet). Les autres enseignants ont privilégié d'autres projets. Mme Jaquet a apprécié le Cross qui fut un moment festif et bien organisé. Plus généralement, les enseignants font remonter la qualité des animateurs sportifs, leur sérieux et leur écoute. Sur la question récurrente de l'aménagement du terrain d'évolution, pas de changement (ça sera encore difficile à prévoir pour 2018,

question de budget).

Sorties scolaires :

Bergerie Nationale à Rambouillet (CP), musée de Chartres (CE1), château de Breteuil (CE2), Fontainebleau (CM1). Pour les CM2, la sortie escalade se fera sans escalade (il manque un intervenant)... Ils feront la sortie vélo au viaduc des Fauvettes et iront ensuite faire de l'accrobranches à Bruyères le Châtel. Le mardi 27 juin : ½ journée artistique entre classes, suivi de la fête du périscolaire élémentaire.

Médecin scolaire :

Le contact de Mme Nogues (au collège) est le 01 69 31 24 00

M. Grelet quitte notre secteur (mutation ; il part à la MDPH à Evry). Il devrait être remplacé.

Si des spécialistes (orthophoniste, psychomotricienetc.) souhaitent prendre contact avec l'école pour la prise en charge d'un enfant, ils peuvent passer par Mr Farré ou prendre RDV directement avec l'enseignant. Ils peuvent être conviés aux réunions des équipes éducatives.

PAI, PPRE, PPS, PAP (1) :

Tout se trouve sur : http://cache.media.education.gouv.fr/file/12_Decembre/37/3/DP-Ecole-inclusive-livret-repondre-aux-besoins_373373.pdf

CE1B :

Une attention particulière est portée sur les CE1B dans la constitution des classes (les 2 CE1 seront mixés). Les enseignants essaient d'être très à l'écoute des parents des enfants issus de cette classe.

Rencontres parents/profs :

Elles seront organisées en fin d'année.

Fête de l'école :

Un mot pour expliquer la position des enseignants va être diffusé. Les coopératives scolaires participeront financièrement à la fête de l'école. Les RPE vont diffuser un mot pour solliciter l'aide des parents d'élèves.

(1) Un document a été distribué par M. Farré.

Quelques exemples concrets :

- PAI : Pour l'asthme, les allergies alimentaires (dossier à remplir par le médecin de famille). Si pas de changement, plan reconduit automatiquement l'année suivante.
- PPRE : Pour les élèves maintenus ou à besoins particuliers. A la demande de l'enseignant ou de la famille, contre signé par l'enfant. Pour un enseignement différencié.
- PPS : Dans le cas d'un besoin d'AVS par exemple. Dossier qui passe par la MDPH. Il faut qu'il y ait une demande de la famille (la famille a le droit de ne pas vouloir de mise en place de PPS).
- PAP : Dans le cas de difficultés comme les « dys » (diagnostique établi par un spécialiste). A la demande de l'école ou des parents. Plan mis en place par le médecin scolaire avec aménagement pédagogique.

Fait à : Orsay	<i>Le secrétaire de séance (Nom, prénom et signature)</i>	<i>Le président du conseil d'école (Nom, prénom et signature)</i>
Le : 16/06/2017	Mme Cariou	M.Farré